Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Changer de vie en devenant sapeur-pompier professionnel



Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du val d'Oise ouvre un concours de caporal de sapeurs-pompiers professionnels en partenariat avec les SDIS de la grande Couronne, des Hauts-de-France et du Cher. Au total 1500 postes sont ouverts pour les onze départements dont cent dix pour le Val-d'Oise, à titre externe.

Le concours, accessibles aux titulaires du brevet des collèges ou équivalent, et sans limite d'âge, comporte des épreuves de français et d'arithmétique (niveau 3ème) ainsi que des tests d'aptitudes physique. **Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 28 juillet 2021.**

Les dates à retenir

- Ouverture des inscriptions du 4 mai 2021 au 28 juillet 2021 (CIG Versailles)
- Date limite de dépôt des dossiers : 5 août 2021
- Épreuves écrites d'admissibilité : 18 novembre 2021
- Épreuves de préadmission (sport) : 1er trimestre 2022
- Oraux d'admission : 1er trimestre 2022
- Jury d'admission : avril 2022

Infos pratiques

- Nous recrutons également tout au long de l'année des sapeurs-pompiers volontaires, les candidats peuvent s'inscrire sur le site www.pompiers95.fr
- Informations sur les inscriptions auprès du CIG de Versailles : https://concours.cigversailles.fr/index.aspx?dep=78&fbclid=IwAR2UHZfnjLfq9O5tGqCZqesxGAC7khNZtL4KTlwjCEMrqSx7TtTITC2IKG0

Documents
Changer de vie en devenant sapeur-pompier professionnel
Liens utiles
Les épreuves du concours de Caporal de sapeur-pompier professionnel
Contact

Service départemental d'incendie et de secours du Val-d'Oise

CP 80318 – 95027 CERGY-PONTOISE CEDEX

- 01 30 75 78 60
- www.pompiers95.fr